

# Domaine Public

1 8 6 7

Edition PDF  
du 26 avril 2010

Les articles mis en ligne  
depuis DP 1866  
du 19 avril 2010

**Analyses,  
commentaires  
et informations sur  
l'actualité suisse.**

Depuis 1963, un  
point de vue de  
gauche, réformiste  
et indépendant.  
En continu, avec  
liens et réactions, sur  
**domainepublic.ch**

---

## Dans ce numéro

### **Repositionnement bancaire**

Le PS interpellera-t-il solennellement  
les partis gouvernementaux?  
(André Gavillet)

### **Ces trop grandes banques qui menacent l'économie helvétique**

Un livre de Peter Hablützel raconte  
l'essor sans contrôle du secteur financier  
et la faiblesse coupable des autorités  
jusqu'à la crise d'aujourd'hui (Jean-Daniel Delley)

### **Le parti socialiste suisse vise juste mais court**

Le projet de programme du PSS  
n'enchanté guère les militants. Mais il pourrait motiver  
les membres d'un parti d'élus et de gestionnaires  
(Yvette Jaggi)

### **Politique de sécurité: la leçon politique d'un rapport insipide**

Par gain de paix, le Conseil fédéral  
se laisse manipuler par le représentant de l'UDC  
(Jean-Daniel Delley)

### **Se refiler les pauvres: un sport helvétique**

Que se soit sur le plan fédéral ou sur le plan cantonal  
(on en a un exemple dans le Pays de Vaud),  
l'action contre la pauvreté se heurte  
aux égoïsmes des nantis (Albert Tille)

### **L'UDC zurichoise avance dans les villes aussi**

Bilan des élections communales zurichoises,  
en cours depuis six semaines  
et qui se sont achevées dimanche  
(Yvette Jaggi)

## Repositionnement bancaire

### Le PS interpellera-t-il solennellement les partis gouvernementaux?

André Gavillet (26 avril 2010)

Il y a deux catégories de hors-la-loi. L'ordinaire, faite de ceux qui ne respectent pas le code et défient le shérif; la communautaire, qui voit une association économique ou spirituelle créer sa propre législation, privée, réglant la conduite à tenir et jugeant confidentiellement les manquements. En style western: le truand et le banquier suisse.

La législation privée bancaire suisse s'appelle la Convention de diligence (CDB). Elle a un double but. D'une part préciser la déontologie de la profession, notamment en fonction des exigences de la lutte contre le blanchiment et de l'obligation d'identifier l'ayant droit économique. D'autre part la profession souhaite que les infractions fassent l'objet d'enquêtes confidentielles, sans éclaboussures médiatiques.

#### Articles 7 et 8

La dernière édition de la Convention date d'avril 2008 et lie l'Association suisse des banquiers et les banques signataires.

Les révélations quant au comportement d'UBS sur sol américain lui donnent une actualité particulière. On retiendra notamment les articles 7 et 8.

L'article 7 interdit l'assistance active à la fuite des capitaux. Il vise plus particulièrement «l'organisation de l'accueil de clients à l'étranger en dehors des propres locaux de la banque dans le but d'accepter

des fonds».

L'article 8 concerne implicitement la soustraction fiscale et des actes analogues. «Les banques ne doivent pas fournir une aide à leurs contractants dans des manœuvres visant à tromper les autorités suisses et étrangères, en particulier les autorités fiscales, au moyen d'attestations incomplètes ou pouvant induire en erreur d'une autre manière».

La violation par UBS des règles de la Convention que, par sa signature, elle s'était engagée à respecter est tellement flagrante qu'une enquête semble superflue. Mais pourquoi l'Association suisse des banquiers n'a-t-elle pas fait connaître sa condamnation! Vu l'énormité du scandale, ce ne peut être pour préserver l'anonymat de la banque. *Too Big* pour être dénoncée!

#### Loi et Convention

Les dispositions essentielles de la CDB doivent figurer dans la loi. Les banquiers s'y sont toujours opposés, déjà au temps où la conseillère fédérale Kopp se battait pour faire reconnaître le caractère pénal du délit d'initié. Mais un comportement qui met en cause nos relations avec d'autres pays ne peut être réglé par une simple convention interne et sanctionné par une amende, modeste et confidentielle. La compétence est celle que détient l'Etat, dont le pouvoir de juger et d'appliquer des sanctions est public.

#### Le repositionnement

La Suisse est acculée à des choix historiques. Certes, il arrive que l'on abuse de cet adjectif pour dramatiser le quotidien; la vie ordinaire serait faite d'une succession de moments historiques. Mais aujourd'hui, pour qualifier les choix politiques suisses, il n'y a pas d'enflure dans le mot «historique».

La ratification de l'accord Suisse-USA est l'occasion de poser les termes du repositionnement de la politique bancaire.

A retenir:

- Révision de la loi sur les banques, incluant les dispositions essentielles de la Convention de diligence
- Prise en compte sérieuse et non pas cosmétique du *Too Big to Fail*
- Révision du secret bancaire appliqué aux contribuables suisses et abolition de la distinction fraude/soustraction, une amnistie fiscale étant envisageable si le secret est révisé.

Un tel repositionnement n'est pas possible d'ici juin. Mais les partis gouvernementaux, sans l'UDC, peuvent s'engager à en discuter les principes. Une discussion qui soit une véritable négociation, la recherche sincère d'un programme commun.

Le PS devrait sans tarder prendre l'initiative, quelque peu solennelle, d'en faire la proposition.

## Ces trop grandes banques qui menacent l'économie helvétique

*Un livre de Peter Hablützel raconte l'essor sans contrôle du secteur financier et la faiblesse coupable des autorités jusqu'à la crise d'aujourd'hui*

Jean-Daniel Delley (25 avril 2010)

A l'occasion de son 90e anniversaire, *La Vie économique* a récemment présenté un tableau de l'économie suisse et des raisons de son succès (DP 1866). Un tableau qui passe sous silence les dangers que représente pour cette économie la croissance rapide de ses grandes banques. Pour compléter le tableau et en particulier pour prendre connaissance de ses inquiétantes zones d'ombre, il faut lire l'ouvrage de Peter Hablützel, ancien collaborateur personnel du conseiller fédéral Willi Ritschard puis directeur de l'Office fédéral du personnel (*Die Banken und ihre Schweiz. Perspektiven einer Krise*, Conzett Verlag, Zurich).

Historien de formation, Peter Hablützel rappelle que la Suisse a toujours connu un fort lien de dépendance avec l'étranger et a tiré profit de la globalisation. Du commerce à travers les cols alpins au développement rapide du tourisme, de l'industrie et des entreprises de commerce international, la Suisse s'est enrichie de ses contacts avec l'étranger et non de la seule culture de son sol.

La place financière ne prend vraiment une importance internationale qu'à la fin des années 60. Depuis, l'expansion de leurs activités à l'étranger a permis aux grandes banques de bénéficier d'une croissance exponentielle. Par ailleurs la stabilité du franc suisse, du contexte politique et social, et

le secret bancaire ont fait de la Suisse un refuge attractif pour les capitaux, en particulier l'argent soustrait au fisc et celui des blanchisseurs de toutes nationalités.

Jusque dans les années 80, la place financière et l'industrie entretiennent des liens étroits. Les banques financent les investissements et les exportations des entreprises, leurs dirigeants siègent dans les conseils d'administration des firmes les plus importantes et pilotent parfois les restructurations qu'implique la modernisation du tissu industriel. Ce réseau de personnalités gère l'économie à l'abri d'accords cartellaires tout en privilégiant les investissements productifs à long terme. Conscient de son influence sur la société, ce réseau n'a pas besoin de mettre publiquement en question le pouvoir politique.

L'éclatement de la bulle immobilière – les banques perdent alors plus de 50 milliards de francs – et l'interdiction de l'accord cartellaire en 1990 vont accélérer la concentration dans la branche. En 1950, le bilan des grandes banques ne représente que le quart du bilan cumulé de tous les établissements bancaires du pays. Aujourd'hui les deux grandes – UBS et Credit Suisse – génèrent à elles seules 90% de ce bilan cumulé, soit huit fois le produit intérieur brut du pays, un record mondial.

La libéralisation du commerce des devises et du marché des capitaux va donner une impulsion décisive à l'internationalisation des deux grandes. La perspective financière prend le pas sur le souci industriel; les bénéfices rapides relèguent les objectifs de croissance durable de la place industrielle et de création d'emplois. Pire, l'industrie elle-même se convertit au court terme, à savoir à la maximisation du cours boursier.

C'est alors que s'impose «l'industrie financière», une branche qui ne s'inscrit plus dans le registre du service à l'économie réelle mais qui poursuit ses propres buts de croissance en cherchant les investissements les plus rentables rapidement. L'argent des déposants sert de levier à des opérations de spéculation hautement profitables.

Les grandes banques se désintéressent de l'économie nationale pour jouer dans la cour des grands de la planète. La banque d'investissement devient le fleuron du secteur financier, les banquiers se distancient du terreau national et n'hésitent pas à houspiller les politiques – *Livre Blanc* et autres leçons de bonne gestion adressées aux pouvoirs publics. A une motion du socialiste bernois Rudolf Strahm demandant une augmentation des fonds propres des grandes banques, le Conseil fédéral répond que les prescriptions en vigueur sont suffisantes!

Il a donc fallu que les activités sciemment délictueuses de la direction d'UBS conduisent l'établissement au bord du gouffre pour que le monde politique se réveille. Un monde politique qui a failli dans sa tâche de surveillance. En 2004 encore la Commission fédérale des banques approuve le modèle de risque présenté par UBS, malgré les réticences de la Banque nationale. La servilité des autorités, fascinées par le succès de ces voltigeurs de la finance et aveuglement soucieuses de la compétitivité de la place financière helvétique a conduit à la violation et du libéralisme – aide publique massive à UBS –

et de l'Etat de droit – livraison d'une liste de clients aux Etats-Unis pour éviter à cette même UBS des poursuites pénales.

La leçon a-t-elle été comprise? On peut en douter. Les autorités n'ont pas saisi l'occasion du sauvetage d'UBS pour imposer à cette dernière des conditions strictes en matière de bonus et de fonds propres. Et les tergiversations actuelles – voir le parti libéral-radical empêtré dans son concept édenté d'argent propre – ne laissent pas présager une régulation publique efficace. Quant aux banques, elles ne rêvent qu'à un retour au courant normal des affaires. Le

patron d'UBS n'a-t-il pas évoqué un taux de rendement des fonds propres si élevé qu'il ne paraît pas atteignable sans se prêter à nouveau au grand jeu du casino.

Peter Hablützel compte plus sur les règles que s'appêtent à édicter les autres Etats et les organisations internationales et que la Suisse ne pourra ignorer. Mais notre pays, au vu de l'importance disproportionnée de son secteur financier, se devra d'être plus sévère encore. Et c'est alors que l'argument de notre compétitivité ressurgira...

## Le parti socialiste suisse vise juste mais court

*Le projet de programme du PSS n'enchanté guère les militants. Mais il pourrait motiver les membres d'un parti d'élus et de gestionnaires*

Yvette Jaggi (20 avril 2010)

En 1980, Rudolf Strahm, alors secrétaire central du parti socialiste suisse et futur conseiller national, publiait à la demande de la direction du PSS une «*lettre utopique*». Postdatée du 2 janvier 2010, elle décrivait l'état de la social-démocratie helvétique une longue génération après la mise en œuvre progressive de la «*conception économique du socialisme fondée sur l'autogestion et la planification générale décentralisée*». Bel exercice de simulation, destiné à nourrir le débat en vue du programme finalement adopté en novembre 1982 au Congrès de Lugano et théoriquement toujours en vigueur.

Rudolf Strahm saluait la démocratisation de l'économie, notamment par l'essor des coopératives d'habitation et par l'accroissement du pouvoir des actionnaires comme des consommateurs. Il se plaisait à constater le développement de fonds de placement et de pensions éthiques ainsi que la multiplication des entreprises sociales dans le secteur tertiaire, en particulier dans les services aux personnes et aux entreprises. Certes, la part démocratisée de l'économie ne se laissait pas exactement évaluer mais devait représenter une proportion non négligeable du produit intérieur brut.

Aujourd'hui, le même Rudolf

Strahm, qui aura terminé sa carrière comme Monsieur Prix, prend toujours volontiers la plume (*Tages-Anzeiger* du 13.4). Dans sa langue habituelle, acérée et un peu désabusée, il parle du projet de septième programme du PSS, qui préconise la démocratisation de l'économie sans plus parler de cogestion, comme d'un texte plein de nostalgie. Ce terme, tout comme le qualificatif de passéiste, revient dans moult commentaires et commentaires de commentaires parus depuis le 7 avril, jour de sortie du projet rédigé par Hans Jürg Fehr, ancien président du parti, dont on se demande s'il a vraiment été lu (réponse de

Fehr à Strahm dans le TA du 19.4).

Les commentateurs semblent unanimes à regretter la disparition d'une mythique rupture avec le capitalisme, au profit d'une stratégie plus prometteuse et réaliste, sinon facile: la poursuite du nécessaire et long processus de démocratisation de l'économie. Processus particulièrement laborieux au temps des échelles extrêmes de la mondialisation des marchés et de l'individualisme croissant des citoyens-consommateurs. Les combats politiques n'ont pas cessé, mais ils sont désormais menés moins par des militants partageant certains principes que par des usagers sensibles à des objectifs plus immédiats, personnels et locaux. D'où l'emprise amoindrie des partis nationaux, PSS compris, et leur difficulté à se recentrer sur des valeurs qui dépassent les intérêts catégoriels ou les opportunistes électoralistes.

A cet égard, le projet de nouveau programme socialiste fait un effort aussi méritoire que méconnu de formulation et de rassemblement autour des principes de justice sociale et de solidarité. A cette dimension collective traditionnelle s'ajoute désormais la reconnaissance expresse d'une liberté individuelle fondamentale, celle de

maîtriser sa propre contribution à la production de richesses et à la croissance économique. En clair, les travailleurs doivent pouvoir eux aussi tirer profit de leur activité et «*participer à tous les niveaux aux décisions dans les entreprises*».

Il y a une trentaine d'années, le grand débat au sein du PSS portait sur l'opportunité de participer aux gouvernements, du Conseil fédéral comme des exécutifs cantonaux et communaux. Aujourd'hui, cette question est *de facto* tranchée par l'évolution favorable des rapports de forces électorales. Restent les entreprises, bastions du pouvoir non démocratisé – et non démocratisable selon la droite libérale et, jusqu'à tout récemment en tout cas, selon Harvard, sa référence académique universelle.

Les opposants aux conseils d'entreprise et autres formes de partage des pouvoirs au sein de l'entreprise ne manquent pas de relever que la gestion participative ne garantit pas la pérennité de la société commerciale. On l'a vu avec les grandes coopératives de consommation, qui ont abandonné le principes originels des *Equitables Pionniers* partageux pour devenir de prospères sociétés commerciales. On le voit avec

les caisses de pension, gérées obligatoirement par une représentation paritaire des employeurs et des employés, ces derniers pouvant s'avérer d'audacieux investisseurs en mal de rendement immédiat.

En définitive, il se pourrait bien qu'il n'y ait qu'une seule véritable alternative, à peine mentionnée dans le nouveau programme du PSS: les entreprises dites du «*tiers secteur*», dont la gestion obéit à des principes de durabilité (sociale, économique, environnementale et culturelle); elles poursuivent des buts non exclusivement lucratifs, aux antipodes de la maximisation d'un profit distribué aux bénéficiaires de bonus et/ou aux principaux actionnaires. La crise a mis en évidence les potentialités des entreprises modestes, relevant de l'économie réelle ou de la microfinance. On le sait, ces petites et moyennes unités de gestion ne livreront jamais qu'une fraction de la production nationale, sauf à perdre leur originalité. Mais elles représentent autant de démonstrations et d'expérimentations irremplaçables et motivantes. Ces initiatives, vous en souvient-il, avaient un nom dans les années 70 et 80 du siècle dernier: on les appelait les îles du futur.

## Politique de sécurité: la leçon politique d'un rapport insipide

### *Par gain de paix, le Conseil fédéral se laisse manipuler par le représentant de l'UDC*

Jean-Daniel Delley (21 avril 2010)

Le rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité a provoqué le mécontentement de la gauche comme de la droite. Et les médias n'ont pas lésiné sur la munition pour le descendre en flammes.

Annoncé pour l'automne 2009, ce texte a par deux fois été renvoyé à son concepteur, le chef du département fédéral de la défense, réticent jusqu'au bout à tenir compte des consignes de ses collègues. Le résultat s'en ressent bien sûr. Cet exercice d'équilibre, visant à satisfaire le plus grand nombre, n'évite donc pas les incohérences. Si la Suisse doit rester autonome en matière de défense et proclame sa neutralité armée et permanente, elle n'écarte pas pour autant la coopération internationale. La participation aux opérations de maintien de la paix à l'étranger est confirmée, voire renforcée; mais l'accent est désormais mis sur la qualité plutôt que sur la quantité, sur l'engagement logistique et sanitaire plutôt que d'unités armées.

Au cours de la dernière décennie, la nature des menaces n'a pas fondamentalement changé, constate le Conseil fédéral pour justifier le maintien du cap stratégique de «*la sécurité par*

*la coopération*». Encore aurait-il fallu que cette stratégie soit effectivement mise en oeuvre. Or la Suisse n'a pas brillé par une réelle volonté de s'engager au plan international: refus de participer à l'opération anti-piraterie Atalante et refus de collaborer avec l'Agence européenne de défense, deux victoires des isolationnistes de l'UDC, avec la regrettable complicité de la gauche et des Verts, paralysés par un pacifisme éthéré; attentisme inadmissible dans la réduction des effectifs de l'armée décidée il y a deux ans déjà par le Conseil fédéral; progrès minime dans la collaboration entre la Confédération, les cantons et les communes dans les situations de crise, une nécessité reconnue il y a dix ans déjà dans le précédent rapport sur la sécurité.

Ueli Maurer porte une lourde responsabilité dans la passivité avec laquelle est traité le dossier de la sécurité. Sachant que le Conseil fédéral ne partage pas le rêve UDC d'une Suisse fière et solitaire, attendant de pied ferme l'ennemi, il tempore, freine toute initiative propre à adapter la politique de sécurité et son bras armé aux menaces réelles. Présentant aux médias le dernier rapport du Conseil

fédéral, Ueli Maurer a prétendu sans rire qu'il s'agissait d'un compromis typiquement helvétique. Sauf que le propre d'un compromis c'est de bénéficier d'un large soutien. Or l'UDC ne manifeste aucune disposition au compromis, en matière de sécurité comme dans tous les autres dossiers.

Ce parti ne vit que par opposition aux autres formations politiques et au gouvernement, selon lui traîtres à la cause de l'indépendance et de la prospérité helvétiques. Sa participation à l'exécutif n'a rien changé à cette position de principe; le bref passage au Conseil fédéral de son leader charismatique l'a clairement démontré. Ueli Maurer poursuit le même travail de sape. En mettant au pas le chef du département de la défense, ses collègues auraient pu éviter de présenter un rapport ni chèvre ni chou et de faire des concessions inutiles à un partenaire qui ne cherche que le conflit.

La leçon politique de ce rapport insipide? La participation de l'UDC au collège gouvernemental est inutile et néfaste. Les partis bourgeois le comprendront-ils un jour?

## Se refiler les pauvres: un sport helvétique

*Que se soit sur le plan fédéral ou sur le plan cantonal (on en a un exemple dans le Pays de Vaud), l'action contre la pauvreté se heurte aux égoïsmes des nantis*

Albert Tille (24 avril 2010)

L'Europe de Bruxelles a fait de 2010 l'Année européenne de lutte contre la pauvreté. La Suisse n'est pas membre de l'Union. Elle est riche. Elle compte pourtant près de 10% de pauvres. Personne n'ose ouvertement contester la nécessité de lutter, chez nous également, contre la pauvreté. Mais c'est la débandade lorsqu'il s'agit de passer à l'acte.

On vient de le voir dans le canton de Vaud. Le gouvernement propose d'engager 52 millions de prestations complémentaires au bénéfice de quelque 10'000 familles à revenus insuffisants. En outre, une somme de 12 millions financerait une rente-pont AVS pour les chômeurs à la veille de prendre leur retraite. La facture serait répartie entre le canton, les communes et l'économie avec un prélèvement de 0,08% sur la masse salariale, réparti paritairement. Les patrons vaudois refusent le projet en bloc. Le filet social est déjà très dense. Pas question de faire payer ceux qui bossent. Les syndicats sont favorables à cette avancée sociale. Mais ils s'opposent à la participation financière des salariés.

La Berne fédérale n'est pas prête non plus à délier les cordons de la bourse. Dans un volumineux rapport, le Conseil fédéral décrit sa stratégie pour lutter contre la pauvreté. Le constat est sans complaisance. Le sort des chômeurs en fin de droits n'est pas enviable. Mais le gros contingent des personnes en difficultés est ailleurs. 26% des familles monoparentales et 24% des couples ayant trois enfants sont pauvres.

Le vieillissement de la population menace notre système de retraite. Mais la Suisse n'aime ni la famille ni les enfants (DP 1782). L'harmonisation à un faible niveau des allocations familiales dès cette année est un progrès microscopique. Les déductions fiscales pour enfants de l'impôt fédéral direct sont un peu plus généreuses. Il faudrait d'évidence aller plus loin.

Les commissions parlementaires de la sécurité sociale étudient depuis dix ans l'introduction d'une prestation complémentaire en faveur des familles pauvres. Mais sans succès. Pour une majorité d'élus nationaux, cette aide donnerait un signal négatif.

Elle réduirait les incitations au travail. Pour reprendre l'expression patronale vaudoise, il y aurait donc ceux qui bossent et ceux qui sont pauvres!

Le Conseil fédéral prend acte du blocage au niveau parlementaire. Sa stratégie pour lutter contre la pauvreté des familles consiste simplement à renvoyer le dossier aux cantons qui sont seuls compétents pour octroyer des aides sociales.

La réinsertion des personnes sans emploi dans le marché du travail est un autre point fort de la stratégie de lutte contre la pauvreté. La loi sur le chômage est fermement orientée vers ce but. La Confédération fait son travail. Le gouvernement est satisfait. Il annonce toutefois de nouvelles mesures pour maintenir au travail les personnes âgées: mettre en évidence les bonnes pratiques des entreprises à l'égard des seniors et sensibiliser celles qui n'ont pas d'égards pour les vieux. Ces bonnes paroles ne coûtent rien.

Triste spectacle, ce sport helvétique qui consiste à refiler le sort des pauvres aux autres partenaires.

## L'UDC zurichoise avance dans les villes aussi

*Bilan des élections communales zurichoises, en cours depuis six semaines et qui se sont achevées dimanche*

Yvette Jaggi (26 avril 2010)

Les socialistes en ville, l'UDC aux champs. La règle valait depuis des législatures pour le partage des pouvoirs dans les 100 communes du canton de Zurich. Depuis hier, la majorité urbaine a changé de camp.

Sur les 536 sièges attribués ce printemps dans les douze villes du canton le plus peuplé de Suisse qui ont un parlement communal, on compte 148 élus UDC (soit 10 de plus qu'il y a quatre ans) et 125 élus du PS (13 de moins). Avec 138 élus de part et d'autre, il y avait égalité en 2006, il y a désormais un écart de 23 sièges en faveur de l'UDC.

Seules les deux plus grandes villes, Zurich et Winterthour, conservent une majorité socialiste, quoiqu'une fois de plus nettement réduite dans les deux cas; par rapport aux élections communales de 2002,

les socialistes ont perdu 10 sièges sur 125 dans la capitale et 5 sur 60 dans la deuxième ville du canton.

La droite traditionnelle plus ou moins centriste n'a pas fait beaucoup mieux ce printemps: les radicaux poursuivent leur dérive, désormais accompagnés par les démocrates-chrétiens et les évangélistes. Tous ont payé leur tribut au spectaculaire essor des Verts libéraux, qui triplent leur représentation, passant de 12 à 36 sièges dans les parlements des huit villes zurichoises où ils sont désormais présents; et cela sans empiéter ni sur les Verts, ni sur les Bourgeois-démocrates, qui progressent modestement les uns et les autres de quatre unités.

Dans les conseils exécutifs, les progrès de l'UDC comme les

reculs du PS sont moins spectaculaires que dans les assemblées parlementaires. L'UDC a une fois de plus raté son entrée à la municipalité de Zurich (4 PS, 2 Verts, 2 libéraux-radicaux, 1 PDC) comme à celle de Winterthour (3 PS, 2 libéraux-radicaux, 1 PDC et 1 Vert). Mais cette même UDC maintient ou renforce sa participation aux exécutifs de toutes les autres villes du canton sauf Illnau-Effretikon, confirmant sans problème la présidence de Kloten. Méritoire, mais pas de quoi compenser les présidences de Zurich et de Winterthour, défendues avec succès par Corine Mauch, qui a succédé l'an dernier à Elmar Ledergerber, et par Ernst Wohlwend, qui va commencer sa troisième législature à l'Hôtel de Ville.